

ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

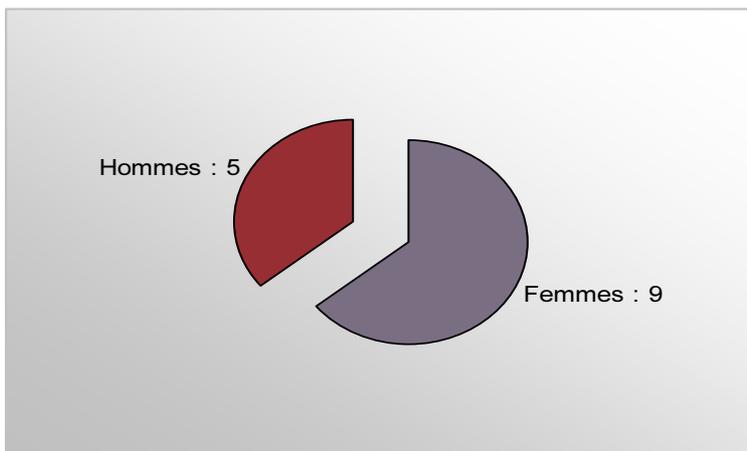


1^{ère} CLASSE PREPARATOIRE INTEGREE

Dans le cadre de la politique de promotion de l'égalité des chances poursuivie par le gouvernement, la classe préparatoire vise à faciliter l'accès au concours de directeur des services pénitentiaires à des jeunes diplômés, répondant à des critères croisant les données socio-économiques et l'excellence du parcours universitaire antérieur.

Les 14 élèves qui composent cette classe préparatoire sont originaires des régions Poitou Charente (3), Haute Normandie (2), Rhône-Alpes (2), Nord Pas de Calais (2), Bourgogne (1), Languedoc Roussillon (1), Centre (1), Bretagne (1), et Champagne Ardenne (1).

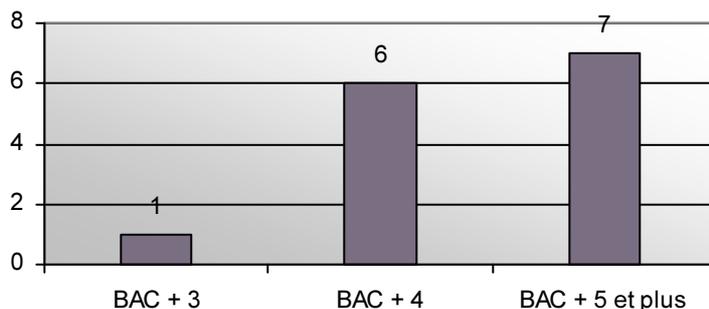
Graphique 1 : Structure par sexe – Effectifs



Les femmes sont largement plus représentées que les hommes. Ce mouvement de féminisation est aussi constaté dans les deux dernières promotions d'élèves directeurs.

L'âge moyen des élèves est de 23,3 ans, le plus jeune ayant 21 ans et le plus âgé 25.

Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu - Effectifs



POUR UNE SYNTHÈSE CHIFFRÉE...

EFFECTIF : 14

ÂGE MOYEN : 23,3 ans

DIPLOMES : 13 élèves possèdent au moins un diplôme de niveau Bac + 4

SPECIALITES : 12 élèves ont suivi des études de droit

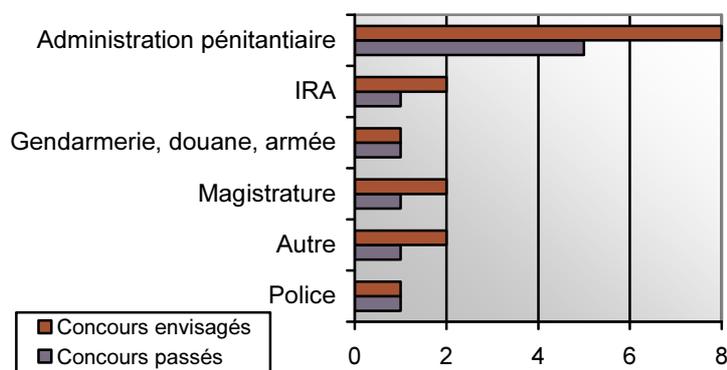
PASSE PROFESSIONNEL : Tous ont déjà au moins une expérience professionnelle

La classe préparatoire intégrée est ouverte aux titulaires d'un diplôme équivalent à un bac + 3.

Parmi les élèves, 1 possède le diplôme minimum requis pour intégrer la CPI, 6 sont titulaires d'une maîtrise et 6 d'un MASTER 2 (BAC + 5). 1 élève était inscrit depuis 2 ans en thèse de droit.

Par ailleurs, cette promotion est majoritairement issue d'un cursus en droit. 2 d'entre eux ont déclaré avoir suivi des études en science politique et en psychologie.

Graphique 3 : Concours passés depuis 1 an et concours envisagés pendant la scolarité à l'ENAP – Effectifs



5 élèves se sont présentés à des concours en parallèle à leur candidature à la CPI. Au total 10 concours ont été déclarés dont 5 dans l'Administration Pénitentiaire (3 de conseiller d'insertion et de probation, 1 de secrétaire administratif et 1 de lieutenant).

10 élèves envisagent de passer d'autres concours pendant la scolarité, dont 8 dans l'AP (CIP pour la majorité, lieutenant et secrétaire administratif).

Expériences professionnelles

Tous ont eu au moins une expérience professionnelle avant leur entrée en formation. Parmi ces expériences, les emplois saisonniers, les jobs étudiants (animation, commerce...) ou les stages, en parallèle aux études sont les plus nombreux.

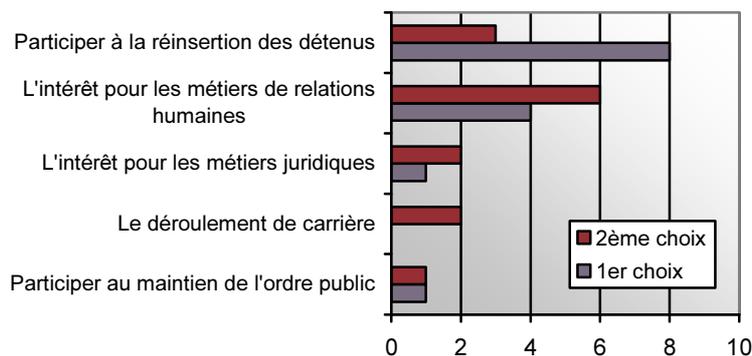
Il est intéressant de souligner que plus de la moitié d'entre eux possède déjà une expérience dans le milieu pénitentiaire :

- soit en tant que stagiaires au sein de différents établissements,
- soit en tant que bénévoles intervenant en détention pour du soutien scolaire auprès des détenus ou pour participer à des actions d'information et sensibilisation du public, par le biais de l'association GENEPI,
- un a cumulé les deux statuts.

La comparaison avec la 38^{ème} promotion d'élèves directeurs permet de constater que les élèves de la CPI sont en proportion plus expérimentés dans la prise en charge de personnes confrontées aux autorités judiciaires et, en matière d'encadrement, dans le cadre d'une activité professionnelle ou extraprofessionnelle (associative, politique...).

Parmi ces 14 élèves, 4 ont quitté un emploi pour intégrer la CPI et 10 y ont accédé directement après leur sortie de l'Université.

Graphique 4 : Motivations à intégrer l'Administration Pénitentiaire - Effectifs



Leurs choix d'intégrer l'Administration Pénitentiaire semblent avant tout résulter d'une volonté de participer à la réinsertion des détenus, et d'un intérêt pour les métiers de relations humaines.